

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 1

Séance du mercredi 12 novembre 2025 – 17h30

Sous réserve d'approbation lors du prochain CE du 15 décembre 2025

1. Ouverture de séance

La séance est ouverte à 17h30 par le proviseur, président du Conseil d'établissement.

Le quorum est atteint : **14 membres présents sur 18.**

Le proviseur excuse l'absence de la directrice du primaire et du directeur administratif et financier, tous deux en formation à l'IRF de Dakar.

Il se propose d'assurer le secrétariat de séance pour faciliter la rédaction du procès-verbal avec l'accord unanime des membres.

Des questions diverses ont été posées par les représentants du personnel enseignant du primaire et du secondaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'**unanimité** des membres présents.

3. Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 30 septembre 2025

Le procès-verbal du 30 septembre 2025 est **approuvé à l'unanimité** des membres présents.

4. Installation des instances 2025-2026

Le proviseur rappelle que l'année scolaire doit être marquée par la pleine mise en œuvre des instances, certaines n'ayant pas fonctionné régulièrement les années précédentes.

Toutes les commissions et instances réglementaires (Conseil pédagogique, CVC–CVL, CESCE, CHS/CHSCT, Commission éducative, Commission d'appel d'offres, Conseil école-collège, Conseil pédagogique, Cellule de formation continue) doivent être finalisées **au 14 novembre 2025**, avec l'accord de l'ensemble des membres.

5. Bilan de rentrée scolaire

Le proviseur présente un bilan détaillé :

- **1397 élèves** scolarisés de la PS à la Terminale ;
- Croissance consolidée de **+24 % en 5 rentrées scolaires**, sur 4 ans, témoignant de l'attractivité du LFTM;
- **54 classes** pour une moyenne de **25,9 élèves par classe** ;
- Progression continue des effectifs du primaire au lycée, avec de nombreuses nouvelles inscriptions.

Le Conseil souligne la dynamique très positive de l'établissement.

Le proviseur informe également des élections au **Conseil des Affaires Administratives et Financières** de l'IRF de Dakar. Les comptes ATENA sont activés, le scrutin aura lieu du **11 au 14 décembre 2025**, et les membres du collège électoral sont invités à vérifier leur rattachement.

6. Compte rendu du Conseil d'école du 6 novembre 2025

Le proviseur présente une synthèse du Conseil d'école. Le document complet ayant été transmis aux familles, il sera également mis en ligne. Les représentants du premier degré confirment la conformité de cette restitution.

7. Point sur les travaux et la maintenance du site

Le proviseur présente le **bilan des travaux du 1er trimestre 2025-2026**, conformément au document de référence qui sera annexé au PV.

Les principaux éléments sont rappelés :

Travaux urgents

- Réfection complète de la toiture et du faux plafond de la classe **CE2C** (travaux programmés pour Noël, diagnostic structurel réalisé, renfort par poteau central).
- Réhabilitation du **bureau de direction du primaire** et création d'une **nouvelle salle des professeurs**.
- Interventions lourdes en **électricité et climatisation**, dans un contexte de coupures récurrentes impactant le fonctionnement.
- Installation de climatiseurs dans la **salle d'EPS primaire**.
- Réfection de la **salle de couture**, en conformité avec les préconisations de la mission sécurité AEF.
- **Sécurisation et modernisation**
- Remplacement de **1 km de clôture périphérique** grâce à une subvention exceptionnelle AEF (300 000 €).
- Modernisation du système de vidéoprotection, du SSI et des accès.

Gestion budgétaire

Les travaux ont été financés sur le budget d'investissement, le budget de fonctionnement 2025 étant totalement consommé du fait de nombreuses interventions urgentes obligatoires.

Un **BR2** est transmis à l'AEF pour validation. Nous sommes dans l'attente d'une décision au CA de l'AEF.

8. Budget initial 2026 – Modification de l'ordre du jour

Le proviseur informe les membres que, du fait du **retard budgétaire national en France**, le budget de l'AEF n'a pas encore été validé. En conséquence, et sur instruction de l'Agence, la présentation du **Budget Initial 2026** est **reportée**.

Un **Conseil d'établissement exceptionnel** se tiendra donc le **lundi 15 décembre 2025 à 17h30**, afin de présenter :

- le Budget initial 2026 ;
- le Règlement intérieur actualisé ;
- le Projet d'évaluation du cycle terminal ;
- le Projet de calendrier scolaire 2026-2027.

Les familles seront informées.

Le proviseur rappelle les enjeux : réguler l'écart de tarifs entre élèves français et élèves étrangers, réviser les droits d'examen (actuellement 10 à 15 euros, non représentatifs des coûts) et intégrer les éléments du nouveau modèle économique AEF attendus après le 27 novembre.

Le proviseur rappelle la qualité du dialogue de gestion positif entre l'AEF et son EGD de Nouakchott.

9. Commission d'appel d'offres – Prestations de sécurité

Le DAF a lancé une procédure complète conforme aux exigences d'un EGD. Tous les documents (cahier des charges, pièces administratives, grille d'évaluation) ont été entièrement revus.

Calendrier :

- **20 novembre** : date limite de dépôt des offres ;
- **26 novembre à 12h** : Commission d'appel d'offres.

Le Conseil en prend acte.

10. Informations pédagogiques, programmes et projets

UNSS – Association sportive

Présentation du calendrier très étoffé des activités UNSS-AEFE, rendu possible grâce au recrutement d'un nouveau professeur d'EPS à temps partiel et à l'ouverture progressive de l'**option EPS** (3 h en Seconde et Première, 3 h en Terminale dès 2026-2027).

Formation continue (IRF Dakar)

Le proviseur présente le calendrier de la formation continue, structuré, équilibré et professionnalisé, permettant une anticipation renforcée pour les remplacements.

Labels pédagogiques

- L'établissement a candidaté au label **PARLE**, parcours renforcé en langue anglais en élémentaire (CP–CM2).
- Préparation d'un dossier pour un **PARLE en arabe** dès l'année prochaine.

Partenariat UNICEF Mauritanie

Le LFTM finalise son **partenariat d'excellence** avec l'UNICEF Mauritanie. La signature interviendra pendant la **Semaine des Lycées Français du Monde**, lors de la journée du **27 novembre 2025**, comprenant:

- Mauritanie en Couleur (2e édition) pour fêter la diversité du LFTM à travers ses 34 nationalités,
- Table ronde « **IA : une idée pour l'avenir, un piège pour la société ?** »,
- Grand défilé des nations.

Le proviseur remercie l'APELF et les équipes mobilisées.

Voyage Modèle des Nations Unies (MUN)

Le voyage initialement prévu à Dubaï se tiendra finalement à **Abu Dhabi en février 2026**, incluant :

- visite du Lycée Français International Théodore-Monod d'Abu Dhabi et activités communes,
- visites de la Sorbonne Nouvelle, Sciences Po Paris – campus d'Abu Dhabi,
- visite du Louvre Abu Dhabi.

11. Solution EdTech – Accompagnement des apprentissages

Le chef d'établissement présente la solution de soutien scolaire STEWDY assistée par l'intelligence artificielle testée sous forme d'action recherche au LFTM :

- Phase 1 : élèves de 3e (3e trimestre 2024-2025) ;
- Phase 2 : élèves de 2de à Terminale (1er trimestre) ;

- Phase 3 envisagée : extension à tous les élèves de la 3^{ème} à la Terminale.

Un nombre important de familles et d'élèves utilisateurs ayant manifesté un fort intérêt, le proviseur propose que l'établissement puisse **facturer la licence au coût réel**, sur la base du **volontariat** des familles.

Une information complète sera faite au moment de la remise des bulletins.

La mesure est **adoptée à la majorité** des membres présents.

12. Logement de fonction – Nécessité absolue de service

La reconduction du logement de fonction du chef d'établissement, au titre de la nécessité absolue de service, est **votée à l'unanimité**.

13. Droit d'ester en justice

Le Conseil renouvelle l'autorisation pour l'établissement d'ester en justice, **à l'unanimité**.

14. Conventions

Sont adoptées **à l'unanimité** :

- la convention avec l'Institut Français de Mauritanie (IFM),
- la convention avec l'Institut Régional de Formation (IRF) de Dakar – AEFE,
- La convention avec le centre d'examen mutualisateur des examens de Dakar.

15. Questions diverses

Les représentants du personnel du primaire et du secondaire ont communiqué des questions écrites.

Le proviseur a apporté des réponses détaillées par écrit.

Les membres présents se déclarent satisfaits de la qualité des informations transmises et les communiqueront à leurs collègues. Cette réponse écrite sera jointe au PV.

16. Calendrier institutionnel

Les instances à venir sont rappelées :

- **26 novembre** : Commission d'appel d'offres ;
- **27 novembre** : Conseil pédagogique ;
- **10 décembre** : CCPL AEFE ;
- **11–14 décembre** : Élections du CAAF IRF (plateforme Athéna) ;
- **15 décembre à 17h30** : **Conseil d'établissement exceptionnel** ;
- Janvier : Commission de dialogue social, CESCE ;
- Février : CHS/CHSCT.

17. Clôture de séance

La séance est levée à 20h00. Le présent procès-verbal sera soumis à approbation lors du prochain Conseil d'établissement du 15 décembre.

Secrétaire : Laurent Casañas – Proviseur



Bilan des travaux – 1er trimestre 2025-2026

L'établissement a mené, depuis la rentrée de septembre, un programme soutenu d'entretien, de réparation et d'investissement destiné à assurer la continuité du service, la sécurité des usagers et l'amélioration du cadre de travail. Ces opérations, souvent imprévues dans le budget initial 2025, ont mobilisé de nombreux prestataires locaux, dans un contexte de fortes contraintes électriques, climatiques et structurelles, nécessitant un suivi renforcé de la direction et du nouvel agent-chef dont le recrutement a eu un effet déterminant sur la cohérence et la réactivité des interventions.

1. Travaux urgents et réparations prioritaires

- **Classe de CE2C – réfection complète du plafond et de la toiture**
L'incident survenu dans la salle de CE2C résulte d'une porosité du bâti et d'une corrosion des armatures ayant provoqué la chute partielle du faux plafond. Un diagnostic technique approfondi a confirmé que seule cette salle était concernée. Les travaux de réfection du béton armé, de la structure métallique et du faux plafond, ainsi que la remise en état des voies d'évacuation des eaux pluviales, seront réalisés pendant les vacances de Noël. Un poteau central de renfort sera ajouté pour renforcer la solidité structurelle. L'entreprise locale déjà partenaire du LFTM est mobilisée pour exécuter les travaux dans les délais impartis, malgré les tensions sur la main-d'œuvre.
- **Réhabilitation du bureau de direction du primaire et création d'une nouvelle salle des professeurs**
La transformation de l'ancienne salle des professeurs du primaire en bureau pour la directrice et son secrétariat constitue une urgence fonctionnelle. Les anciens vestiaires seront rénovés pour accueillir la nouvelle salle des professeurs, d'une surface équivalente à l'ancienne. Les travaux, menés en concertation avec les personnels, visent à améliorer durablement les conditions de travail. Les enseignants disposent parallèlement d'espaces alternatifs : salles de classe libres, salle interdegrés, et salle de réunion du bâtiment administratif. L'ensemble du chantier sera finalisé avant les congés de Noël.
- **Climatisation et électricité**
De vastes travaux de remise en état des systèmes électriques et de climatisation ont été entrepris dès la rentrée. Malgré ces efforts, les coupures d'électricité récurrentes dues au réseau public SOMELEC et au délestage du TGBT continuent de perturber le fonctionnement. Ces microcoupures, fréquentes, endommagent les matériels et exigent des interventions manuelles sur un site de 7 hectares, rendant la réactivité difficile. Le générateur, régulièrement entretenu, reste pleinement opérationnel mais nécessite une remise en service manuelle en cas de délestage. Les interventions sont assurées par la société Midas, partenaire de maintenance.
- **Salle d'EPS du primaire**
L'installation de climatiseurs est en cours pour améliorer le confort thermique des élèves et enseignants, notamment durant la saison chaude.
- **Réfection de la salle de couture**
Ces travaux font suite aux préconisations de la mission de sécurité de l'AEFE et seront réalisés par le même prestataire que celui de l'ambassade de France, garantissant le respect des normes de sécurité et de conformité.

2. Travaux structurels et de sécurisation

- **Rénovation des clôtures périphériques**
Plus d'un kilomètre de grillage a été remplacé, contribuant à la sécurité et à l'embellissement du site. Ces travaux ont été financés sur la subvention exceptionnelle de 300 000 € attribuée par l'AEFE à la fin de l'année scolaire 2024-2025, marque de confiance et de soutien à l'effort de redressement engagé par le LFTM.

- **Renforcement du dispositif de sécurité et de surveillance**

Le reliquat de cette subvention permettra de financer :

- la modernisation du système de sécurité incendie (SSI),
- le remplacement des caméras de vidéoprotection par des modèles de dernière génération,
- et la refonte complète du système de clés et d'accès, indispensable à la gestion d'un site vaste et morcelé de 7 hectares.

- **Travaux de menuiserie, maçonnerie et entretien courant**

Plusieurs interventions ciblées ont été réalisées pour consolider les structures, sécuriser les escaliers et améliorer la qualité des espaces pédagogiques. Ces opérations s'inscrivent dans une démarche progressive de rénovation du bâti scolaire.

3. Gestion budgétaire et priorités d'investissement

L'ensemble des travaux réalisés cette année a été financé sur le budget d'investissement, indépendant du budget de fonctionnement. Les crédits de fonctionnement 2025 ont été entièrement consommés, principalement en raison des urgences techniques (réparations, climatisation, électricité).

Un budget rectificatif (BR2) a été présenté à l'AEFE pour validation et doit permettre de couvrir les besoins prioritaires d'ici la fin de l'exercice. Les crédits d'investissement 2025 demeurent disponibles et sont orientés vers les projets de mise en sécurité.

Un plan de mise en sécurité 2026 est déjà programmé, intégrant la vidéoprotection, le SSI, la gestion des accès et la maintenance des installations électriques.

4. Recommandations de gestion et sensibilisation

Le DAF rappelle que la vigilance quotidienne des usagers est un levier essentiel d'économie et de préservation des équipements : chaque enseignant est invité à éteindre la climatisation et les lumières et à fermer les portes à clé en quittant sa salle. Les négligences constatées se traduisent par une surconsommation énergétique et une usure prématurée du matériel, pesant directement sur le budget de fonctionnement.

5. Bilan global

Ce premier trimestre marque une étape structurante de remise à niveau et de modernisation du patrimoine immobilier. Les travaux engagés améliorent significativement la sécurité, le confort et la fonctionnalité des espaces scolaires. La direction remercie l'ensemble de la communauté éducative pour sa patience et sa compréhension, dans un contexte de chantiers simultanés parfois contraignants.

Le recrutement d'un agent-chef et le soutien financier exceptionnel de l'AEFE ont permis d'engager une dynamique de fiabilisation et d'anticipation, qui sera poursuivie en 2026 dans le cadre du plan d'entretien pluriannuel.

Voici les questions diverses de l'équipe primaire pour le CE du 12 novembre.

- Concernant la **classe du CE2C**, est-ce que les réparations peuvent être traitées en urgence pour que les élèves et leur enseignante retrouvent des conditions pédagogiques aux normes ?
- Concernant le **budget**, depuis l'email du 7 octobre du proviseur (gestion budgétaire de fin d'exercice) on nous y a précisé que toute dépense était gelée. Qu'en est-il donc des budgets validés et non dépensés dans le cadre des fiches actions mûrement réfléchies par les enseignants pour l'année 2025, certains n'ont été dépensés que dans leur quart entre janvier et juin 2025. Pourra-t-on dès janvier 2026 récupérer l'allocation de ces sommes sinon à quoi bon préparer des fiches actions pour qu'elles se voient attribuées au paiement de facture de fonctionnement de l'établissement engendrant alors une forte démotivation pédagogique des enseignants ?
- Concernant les **travaux**, quid de la salle de réunion des enseignants du primaire qui n'existe plus, n'aurait-on pas pu anticiper ce manque crucial ?
- Concernant la **commande des fournitures chez LDE**, nous n'avons toujours pas reçu l'intégralité des commandes passées en début d'année 2025. L'accès tardif, les défauts d'étiquetage (absence de nom de classe, erreurs d'attribution ...) et les manques (prévus en réception la semaine du 10 novembre) nous ont mis en grande difficultés (notamment à la rentrée scolaire) et cette situation perdure. Quelles corrections seront apportées pour l'année prochaine ?

Réponse du chef d'établissement aux questions diverses du premier degré

1. Classe de CE2C – Travaux de réparation

L'incident survenu dans la classe de CE2C résulte d'une détérioration progressive du plafond, liée à la porosité du bâti sur plusieurs années et à une absence d'entretien préventif. Le béton armé d'une partie inférieure de la dalle pleine a éclaté à cause de la corrosion des armatures. L'enduit s'est décollé, provoquant la chute partielle du faux plafond.

Un diagnostic technique complet a confirmé que seule cette salle est concernée. Les travaux de réfection du béton armé, de l'armature métallique et du plafond, ainsi que des voies d'évacuation des eaux pluviales, seront réalisés autour des vacances de Noël, période permettant d'intervenir sans nuisance sonore et sans perturber les apprentissages. Il faudra ajouter un poteau au milieu de la salle comme mesure structurelle de sécurisation et de renforcement.

L'entreprise locale en charge des travaux, déjà partenaire de l'établissement, est actuellement mobilisée sur d'autres chantiers mais a confirmé son engagement à intervenir dans ce délai. Le problème de main d'œuvre pèse également sur la réalisation des chantiers. Cette opération permettra de rétablir des conditions pédagogiques conformes aux normes de sécurité et de confort.

2. Réhabilitation des espaces administratifs du primaire et salle des professeurs

La réhabilitation de l'ancienne salle des professeurs du primaire en bureau pour la directrice et son secrétariat est considérée comme une urgence fonctionnelle, indispensable au bon fonctionnement du service et au pilotage pédagogique.

Les anciens vestiaires seront transformés en nouvelle salle des professeurs du primaire, et l'ensemble de ces aménagements fera l'objet d'une concertation entre la directrice du primaire et les personnels concernés. Les enseignants peuvent être rassurés : la surface totale des nouveaux espaces est équivalente à celle de l'ancienne salle, et ces travaux visent à améliorer durablement les conditions de travail.

Il est rappelé que l'ancienne salle des professeurs reste complétée par la salle des professeurs interdegrés existante, et que les enseignants disposent également de la possibilité de travailler ou se réunir en groupe dans les salles de classe libres ou en salle de réunion du bâtiment administratif.

Les travaux sur temps scolaire sont toujours délicats à mener, notamment en raison de la présence des élèves, mais tout est mis en œuvre pour qu'ils soient réalisés dans les meilleures conditions possibles au cours des prochains congés scolaires

3. Crédits budgétaires et fiches actions

Le CE a déjà été informé précédemment que l'exercice budgétaire 2025, élaboré et validé avant l'arrivée de la nouvelle équipe de direction, ne correspondait pas à la réalité de fonctionnement de l'établissement.

Le montant initial alloué à la ligne « Fonctionnement » du budget 2025 ne reflétait pas la réalité des besoins de fonctionnement de l'établissement. Nous avons dû faire face à de multiples urgences techniques et matérielles, dans un contexte local contraint, marqué par un climat agressif pour les infrastructures et des difficultés structurelles de maintenance.

Les crédits de fonctionnement ont été intégralement consommés pour couvrir ces priorités, entraînant un gel temporaire des dépenses non essentielles. Un budget rectificatif BR2 a été présenté à l'Agence et une décision finale est en attente de validation. Ce BR2 doit permettre de répondre aux dépenses prioritaires d'ici la fin de l'année.

Il est utile de rappeler que lorsque M. Ghilaci a lancé la nouvelle procédure de fiches actions fin 2024, ces dépenses n'avaient pas été intégrées au budget 2025 initial par l'équipe précédente.

Des choix volontaristes ont été opérés, notamment pour renforcer les commandes pédagogiques, après plusieurs années de restrictions.

Les crédits d'investissement et les crédits relatifs aux dépenses de personnel demeurent quant à eux disponibles.

4. Fournitures scolaires – LDE

Le fournisseur LDE a confirmé que le reliquat des commandes manquantes est actuellement en cours d'acheminement. L'établissement regrette vivement les retards, les erreurs d'étiquetage et les difficultés de distribution rencontrées à la rentrée, qui ont fortement impacté le travail des enseignants.

Après analyse, il apparaît que la responsabilité n'incombe pas au fournisseur, mais à un processus interne de gestion des commandes France qu'il conviendra de revoir et de fiabiliser intégralement. Les équipes peuvent être rassurées : l'établissement mettra tout en œuvre pour que ces dysfonctionnements ne se reproduisent pas, et une nouvelle procédure de réception, de contrôle et de distribution sera mise en place dès la rentrée 2026.

5. Salle d'EPS du primaire

La salle d'éducation physique du primaire, temporairement utilisée pour le stockage de matériel, fera l'objet ce week-end de l'installation d'un système de climatisation qui contribuera à améliorer le confort thermique des élèves et des enseignants.

Questions à soumettre au Conseil d'établissement – 12 novembre

1. Conditions d'enseignement et équipements

- Coupures d'électricité quotidiennes (notamment entre 10h30 et 13h) rendant impossible l'usage des ordinateurs et dégradant les conditions de travail.
- Serait-il possible d'envisager l'achat d'un nouveau générateur ?
- Difficultés à faire l'appel ou à utiliser Pronote en raison de coupures ou d'absence de réseau dans certaines salles.
- Serait-il possible de rétablir le bilan d'absences par demi-journée ?
- Les climatiseurs restent défectueux dans certaines salles malgré les réparations successives.
- Certaines salles (ex. 206) ne disposent d'aucune clé et nécessitent de traverser d'autres classes pour y accéder.
- Demande de vidéoprojecteurs pour les salles 204 et 207, les téléviseurs actuels étant inadaptés à une classe entière.
- Que faire lorsque tous les photocopieurs sont hors service ?

2. Sécurité et climat scolaire

- Des incidents graves (menaces, port d'armes blanches, violences verbales ou physiques) ont été rapportés sans communication officielle ni sanction visible.
- Quelles mesures de sécurité et de discipline sont envisagées ?
- L'utilisation des portiques de sécurité pourrait-elle être envisagée pour certains élèves ?
- Est-il possible de convoquer des conseils de discipline en cas de menace ou d'agression ?
- Les élèves témoins de ces faits se sentent-ils en sécurité ?
- En Mauritanie, existe-t-il une obligation de signalement équivalente à la « non-assistance à personne en danger » ?
- Comment protéger les élèves lorsqu'un événement grave survient dans un cadre privé à un retentissement important sur la communauté scolaire ?
- Les élèves concernés ont exprimé un fort besoin de justice et de soutien psychologique.
- Quelle est la position de la psychiatre sur le retour de certains élèves impliqués dans ces situations ?
- La mise en place d'un dispositif d'alerte anonyme (téléphone, courriel) pour signaler des faits graves est-elle prévue ?
- La sécurité aux abords du lycée reste préoccupante ; des comportements prédateurs à l'égard des élèves ont été signalés.

3. Vie scolaire et discipline

- Certains élèves quittent l'école sans prévenir la Vie scolaire pour éviter des évaluations.
- Quelles mesures pourraient être prises pour contrôler les sorties ?

- Serait-il possible de restreindre l'usage du téléphone portable au lycée (sources de triche, tensions, distractions) ?
- Serait-il envisageable que le CPE participe davantage aux discussions sur les problèmes de classe via Pronote ?
- Afin d'éviter les situations d'impunité, serait-il possible de mieux répartir les élèves lors de la constitution des classes, en tenant compte des remarques des enseignants ?
- Peut-on éviter à l'avenir la superposition des conseils de classe, qui complique la participation des enseignants à plusieurs niveaux ?

4. Inclusion et accompagnement des élèves à besoins spécifiques

- Comment renforcer la prise en charge des élèves EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers) ?
- Il manque des dispositifs similaires aux SEGPA, ULIS, IME, ITEP existant en France.
- Que faire face à un élève présentant de graves troubles du comportement, lorsque la famille limite les heures d'AESH ?
- Une solution de suivi psychopédagogique à long terme est-elle envisageable ?

5. Communication et fonctionnement interne

- Pourquoi n'est-il plus possible de voir les emplois du temps des collègues sur Pronote ?
- La transparence sur les événements graves et les décisions disciplinaires pourrait être améliorée pour rassurer la communauté éducative.

6. Organisation du temps scolaire et vie quotidienne

- Superposition des horaires de sortie du secondaire et pause méridienne trop courte.
- Serait-il possible de prévoir deux horaires de sortie distincts ?
- Difficultés liées à la sécurité routière aux abords du lycée.
- Interventions de prévention routière et ralentisseurs à envisager.

Les représentants du personnel du secondaire.

Réponses aux questions des représentants du personnel du secondaire – Conseil d'établissement du 12 novembre 2025

Laurent CASAÑAS – Proviseur du Lycée Français Théodore Monod de Nouakchott

La très grande majorité des questions soulevées relèvent d'instances autres que le Conseil d'établissement, notamment le Conseil pédagogique, la Commission Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) ou encore le Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE). Ces thématiques feront l'objet d'un examen approfondi au sein des instances concernées, et les réponses apportées ci-dessous constituent à la fois des éléments d'information et une première base de travail. Elles alimenteront la rédaction des feuilles de route opérationnelles qui seront présentées aux instances compétentes avant la fin du mois de décembre.

1. Conditions d'enseignement et équipements

Coupures d'électricité et générateur

Les coupures d'électricité fréquentes que vous subissez, notamment entre 10h30 et 13h, sont malheureusement imputables à des perturbations externes sur le réseau public, totalement indépendantes de notre volonté. L'établissement est effectivement victime de nombreuses ruptures d'électricité successives lors des très fortes chaleurs que nous venons de subir. Les coupures observées proviennent du réseau public de la SOMELEC, dont les fluctuations imposent régulièrement un délestage. Ce délestage, opéré au niveau du Tableau Général Basse Tension (TGBT), intervient avec une forte fréquence et affecte directement l'alimentation des différents circuits internes du lycée et le bon relai du générateur. Ces microcoupures et rétablissements successifs endommagent les matériels électriques et informatiques, créent parfois des anomalies empêchant la reprise automatique de certains équipements et nécessitent des interventions manuelles de réalimentation.

Sur un site de près de 7 hectares, ces opérations sont nécessairement complexes et chronophages, ce qui explique que la reprise complète de la distribution ne puisse être immédiate malgré la réactivité des équipes techniques.

Concernant le générateur, celui-ci fait l'objet d'une maintenance régulière. Cependant, il ne prend pas systématiquement et immédiatement le relais lors de ces coupures, et une intervention humaine reste nécessaire. À chaque dysfonctionnement constaté, notre prestataire, la société de maintenance Midas, intervient en urgence afin de procéder aux réparations et de rétablir l'alimentation dans les meilleurs délais. La fiabilité avérée du générateur demeure une priorité absolue pour la direction.

Difficultés d'accès à Pronote ou au réseau

M. Gandega, responsable informatique, suit la situation avec attention. Des optimisations sont en cours pour fiabiliser le réseau et limiter les zones de coupure. En cas de dysfonctionnement ponctuel, les enseignants peuvent utiliser Pronote sur leur téléphone portable ou transmettre un appel papier à la vie scolaire. Plusieurs enseignants recourent

déjà à cette solution de continuité.

Bilan d'absences par demi-journée

Une clarification est nécessaire : s'agit-il de l'affichage statistique ou de la saisie différée ? L'appel doit être réalisé en temps réel, mais une tolérance d'une heure pour la saisie sera introduite, afin de tenir compte des contraintes de fonctionnement et d'emploi du temps.

Climatiseurs défaillants

Une maintenance régulière est effectuée sur les climatiseurs. Les appareils irrécupérables sont systématiquement remplacés. Pour exemple, une intervention a eu lieu hier dans la salle 206 dès que l'anomalie a été signalée. Le bon fonctionnement de ces équipements repose aussi sur la qualité et la rapidité des remontées d'incidents. Un dispositif d'alerte via Pronote a été mis en place pour M. Franck Nganga (maintenance), et sera étendu à M. Gandega pour les incidents informatiques/numériques.

Problème d'accès à la salle 206 (clés)

Nous regrettons la situation inconfortable rencontrée dans la salle 206. Un incident malencontreux (clé cassée dans la serrure) a nécessité une découpe du loquet. Les travaux pour rétablir un accès définitif et sécurisé sont en cours.

Demande de vidéoprojecteurs pour les salles 204 et 207

Votre demande d'équipement pour les salles 204 et 207 (conseil d'enseignement), afin de remplacer les téléviseurs actuels jugés inadaptés, a été enregistrée. Elle sera étudiée dans le cadre des priorités d'investissement inscrites à l'exercice budgétaire 2026.

Photocopieurs hors service

Nous comprenons la gêne occasionnée lorsqu'une panne simultanée touche plusieurs photocopieurs. Un plan de maintenance préventive renforcé est désormais en place pour anticiper les dysfonctionnements. En cas d'urgence, la vie scolaire peut autoriser, sous supervision, l'usage du photocopieur du bâtiment administratif afin d'assurer la continuité pédagogique. L'établissement a investi de manière proactive dans l'augmentation du parc d'imprimantes et de photocopieurs pour répondre à la demande.

Notre objectif est désormais de renforcer notre démarche pour anticiper les anomalies de manière préventive et non plus seulement curative. Nous travaillons activement à la fiabilisation de nos infrastructures pour garantir un environnement de travail stable et performant. Nous travaillons au quotidien en situation dégradée avec les coupures électriques, il est demandé aux professeurs de systématiquement envisager une alternative au travail numérique.

2. Sécurité et climat scolaire

La sécurité et le climat scolaire relèvent d'une vigilance partagée. Plus vite et plus précisément les faits sont signalés, meilleure est la qualité d'intervention. Sur le premier trimestre 2025-2026, 18 exclusions temporaires ont été prononcées dans le secondaire, toujours sur la base de rapports circonstanciés et de procédures régulières contradictoires. Ces sanctions sont systématiquement accompagnées d'un point avec l'élève et sa famille.

Les équipes concernées sont systématiquement informées des suites données.

Les incidents graves font l'objet d'un traitement immédiat, proportionné et conforme au règlement intérieur. Les conseils de discipline sont convoqués dès lors que la gravité des faits le justifie.

Nous observons cependant que certains termes employés (menaces, armes blanches, agressions...) donnent une image déformée de la réalité quotidienne du lycée. Une **enquête de climat scolaire** sera conduite au deuxième trimestre pour objectiver les situations et ajuster, le cas échéant, les dispositifs préventifs.

Concernant la procédure de signalement, la direction privilégie la confiance et la transparence dans le dialogue direct entre élèves, familles et adultes référents. Les dispositifs d'alerte anonyme présentent un risque de dérive et semblent pas adaptés à notre contexte éducatif.

Les incidents signalés aux abords du lycée ont donné lieu à des interventions rapides en lien avec l'ambassade de France, le commissariat de Teveragh Zeina et les autorités locales. La veille demeure permanente.

3. Vie scolaire et discipline

Il est prévu que le contrôle des entrées et sorties soit renforcé par la mise en place de carnets d'identité élèves (et du personnel), permettant de distinguer collégiens et lycéens. L'objectif reste de responsabiliser les élèves sans transformer l'école en lieu d'enfermement.

Concernant les évaluations non réalisées, la règle est simple : une absence non justifiée entraîne systématiquement la note zéro ; si elle est justifiée, un rattrapage est organisé. Cette règle, claire et équitable, sera rappelée à tous. Il va sans dire que chacun doit être responsable en classe dans sa façon de procéder avec justesse et équité. Cela fera parti de notre réflexion sur l'élaboration du projet d'évaluation en cycle terminal, réflexion conseil pédagogique qui pourrait s'étendre à l'ensemble du secondaire.

L'usage du téléphone portable est déjà interdit en classe, conformément au règlement intérieur. Une réflexion pourra être conduite sur les zones d'usage autorisées hors cours. Le RI sera revisité. Une proposition sera soumise à la concertation du conseil pédagogique du jeudi 27 novembre 2025, 17h30.

Le CPE, M. Ba, suit plus d'une centaine de discussions hebdomadaires sur Pronote et reste disponible et réactif, en priorisant les échanges utiles au suivi éducatif. Le nombre trop important de discussion nuit à sa bonne gestion de la vie scolaire. Il a donc décidé de fermer sa participation à la discussion. Il est rappelé que sa porte est ouverte et qu'il répond dans la journée lorsqu'il est saisi sur PRONOTE ou par courriel.

Pour la constitution des classes, les répartitions ont été effectuées via Pronote selon des critères objectifs (équilibre des profils, options, mixité) et validées par la CPE Mme Abdellahi fin juin et début juillet, puis ajusté fin août. Pour la rentrée 2026, une concertation anticipée avec les professeurs principaux sera organisée avant les congés d'été.

La superposition des conseils de classe au 1^{er} trimestre 2025 résulte d'un calendrier contraint. Le dispositif sera évalué en conseil pédagogique afin d'envisager des ajustements possibles sans multiplier les suppressions de cours. Il est rappelé l'objectif de supprimer le moins de cours possible. On peut aussi envisager de commencer à 17h45 et d'inclure le vendredi si besoin.

4. Inclusion et accompagnement des élèves à besoins spécifiques

Le pôle santé et inclusion se structure progressivement pour professionnaliser la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP). Avec 98 % de réussite au baccalauréat, le lycée démontre sa capacité à faire réussir des profils diversifiés et à relativiser la définition d'EBEP.

Des équipes éducatives de suivi sont en place, les PAP sont diffusés et doivent être lus et appliqués par les enseignants. Les dispositifs ULIS, ITEP ou IME n'existent pas à l'étranger, mais des solutions internes d'adaptation et d'accompagnement individualisées sont déployées à la marge pour les élèves concernés.

L'élève de 6^{ème} actuellement accompagné d'un AESH fait l'objet d'un suivi attentif. Aucun trouble comportemental grave n'a été diagnostiqué. En cas de difficulté ressentie, les enseignants sont invités à échanger avec la direction et l'infirmerie pour adapter les pratiques.

Un dispositif de suivi psychopédagogique est en cours d'élaboration pour 2026, intégré au plan global « Réussite pour tous ».

5. Communication et fonctionnement interne

La restriction d'accès aux emplois du temps des collègues sur Pronote fait suite à des retours d'enseignants en souhaitant éviter les comparaisons et commentaires entre pairs. Cette mesure pourra être réexaminée si un consensus émerge en conseil pédagogique.

La communication sur les décisions disciplinaires obéit à un principe de confidentialité et de proportionnalité. Les enseignants directement concernés sont informés. L'établissement privilégie une communication factuelle et mesurée, dans un esprit de responsabilité collective.

6. Organisation du temps scolaire et vie quotidienne

Les horaires de sortie et la pause méridienne font l'objet d'un suivi régulier. Les tests menés cette année ont permis d'améliorer la fluidité de la sortie commune primaire-secondaire. La solution durable passera par la création d'un accès distinct pour le primaire, projet déjà inscrit dans le plan d'aménagement des infrastructures.

Décaler la reprise des cours n'est pas envisageable à court terme, car cela allongerait encore la journée scolaire (8h00-18h40).

La sécurité routière reste un enjeu majeur. Grâce à la mobilisation de l'Association des Parents d'Élèves, un parking dédié est mis à disposition à proximité du commissariat, à tarif préférentiel, afin d'alléger la congestion aux abords du lycée. Une communication sera

faite prochainement.

Les quelques incidents ponctuels survenus à la marge devant l'établissement ont été gérés immédiatement, en coordination avec les forces de l'ordre et l'ambassade. Une veille active demeure en place.

Conclusion générale

L'ensemble de ces réponses traduit la volonté de la direction de dialoguer avec transparence et d'agir avec réactivité et professionnalisme. Les difficultés identifiées sont bien connues, suivies et pour la plupart déjà traitées ou planifiées dans le cadre du plan d'action 2025-2026. Notre priorité reste la même : garantir à chacun – élèves, personnels, familles – des conditions d'enseignement et de travail sûres, sereines et de qualité.